



RAPPORT DE GESTION 2024

Situation morale et financière

SITUATION MORALE POUR L'ANNEE 2024

a. L'opération Pièces jaunes 2024

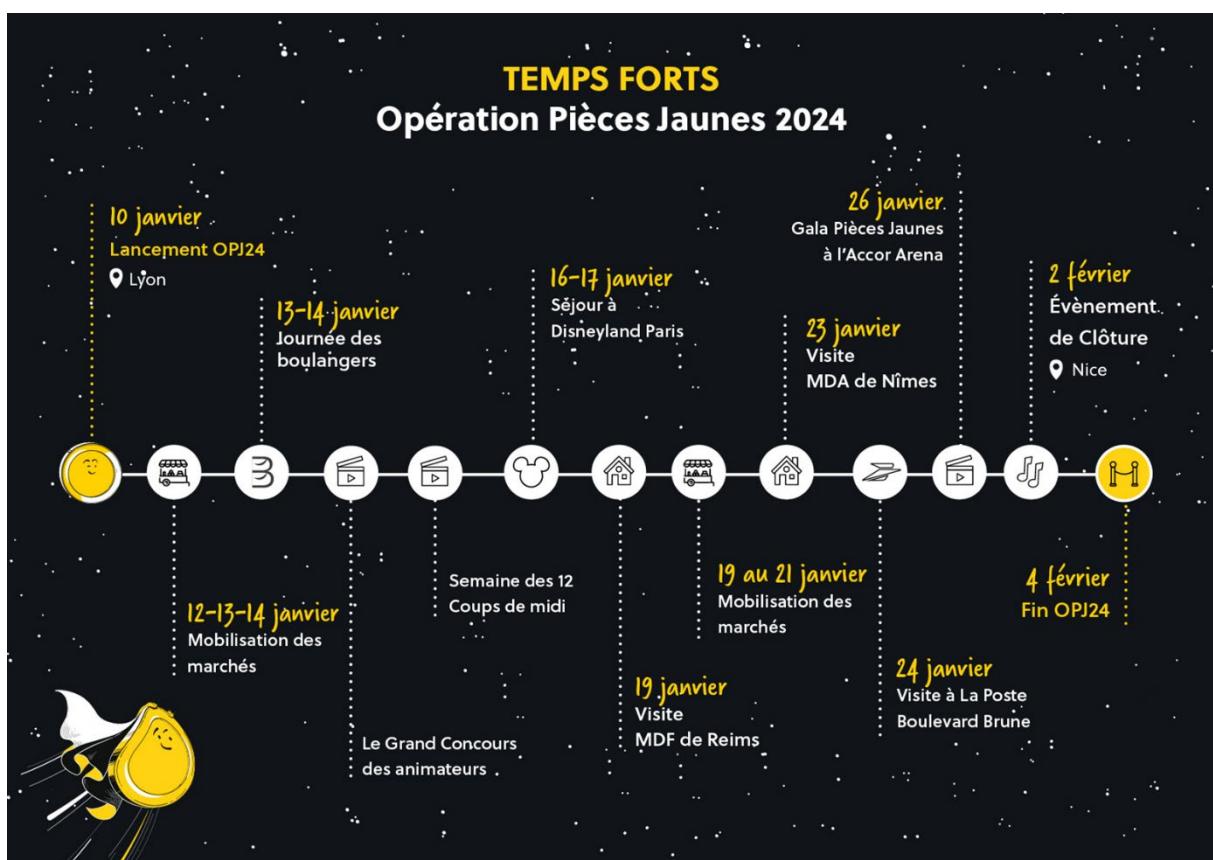
Pour la sixième année consécutive, Didier Deschamps a accepté d'être le parrain de l'opération.

En cette année de Jeux Olympiques d'été à Paris, les bienfaits du sport sur la santé ont été mis à l'honneur par les Pièces Jaunes.

a. Les temps forts de la campagne

La trente-cinquième édition de l'opération *Pièces jaunes* s'est déroulée pendant trois semaines du mercredi 10 janvier au dimanche 4 février 2024. Le lancement s'est déroulé à Lyon le mercredi 10 janvier. La fête de clôture était organisée à Nice, le vendredi 2 février.

Voici les temps principaux de mobilisation, organisés par l'équipe de la Fondation et par ses partenaires :



A noter :

Les mardi 16 et mercredi 17 janvier – les journées à Disneyland Paris :

Disneyland Paris, partenaire de l'opération Pièces Jaunes, a accueilli plus de 300 enfants hospitalisés (représentant 11 établissements hospitaliers à travers la France) et leurs accompagnants (parents et soignants) pour une grande fête aux couleurs de l'opération Pièces Jaunes. Les gagnants du challenge Pièces jaunes étaient également invités.

L'événement a été un réel succès pour Disneyland et la Fondation des Hôpitaux. Les retours donnés par les invités étaient tous positifs. Disneyland Paris avait créé pour l'occasion deux produits partage : un pin's et un tote-bag.

Une mobilisation grâce à trois émissions emblématiques sur TF1 et FRANCE2 :

- **Le vendredi 12 janvier** - « **Le grand concours des animateurs spécial Pièces jaunes** » était diffusée sur TF1. Les sommes collectées ont été reversées à Pièces jaunes ;
- **Du lundi 15 janvier au dimanche 21 janvier** - « **Les 12 coups de midi** », diffusée sur TF1, était dédiée à l'opération. Les sommes gagnées ont été reversées à Pièces jaunes ;
- **Le samedi 27 janvier – le gala des Pièces jaunes à l'Accor Arena de Bercy à Paris**, diffusé sur France 2 ; des appels aux dons étaient lancés tout au long de l'émission. Des artistes internationaux avaient accepté de se produire dont, en particulier, les groupes K-pop. La vente des billets était au bénéfice de l'opération.

Une mobilisation des boulangers et de la fédération des marchés de France

Ils mettaient à disposition des tirelires durant les week-ends de janvier.

b. Le dispositif de collecte

2 millions de tirelires ont été distribuées grâce à nos partenaires. Les plus gros volumes concernaient :

1 000 000 distribuées dans 8 000 bureaux de poste de France

395 000 encartées dans TV Mag

118 000 encartées dans la presse jeunesse Unique Héritage Média

175 000 distribuées en caisse dans les magasins Carrefour

125 000 distribuées en caisse dans les magasins Auchan

50 000 distribuées dans les colis de Showroomprivé

Plus de 100 000 tirelires ont été distribuées par les autres partenaires, particulièrement grâce aux boulangers, pharmaciens et marchés.

Près de 400 bornes Coinstar étaient habillées aux couleurs des Pièces Jaunes et disposées dans les magasins partenaires.

Le dispositif de collecte digitale était le suivant :

- Dons par SMS au 92111 et grâce au partenariat SFR,
- Dons et arrondis en caisse dans les enseignes partenaires,
- Cagnottes solidaires,
- Emailings,
- Don en ligne,
- Dispositif de don sur l'espace personnalisé des clients de la Banque Postale.

c. Le dispositif de visibilité de la campagne

Brigitte Macron a été interviewée dans le 13h de TF1 le mercredi 10 janvier en duplex direct de Lyon. Ce rendez-vous était précédé d'un reportage dans la matinale de TF1. Anne BARRERE a quant à elle été interviewée sur BFM TV.

Brigitte Macron était également invitée à la matinale de RTL pour lancer le challenge de mobilisation de quatre villes (Brest, Montpellier, Nancy, Lens) par RTL relayé et porté par les animateurs stars de la matinale. Lens a remporté ce challenge.

Un spot TV, réalisé gracieusement par TF1 et Camille Combal, avec Brigitte Macron et Didier Deschamps a été largement diffusé et vu sur les chaînes du groupe TF1 et sur les réseaux sociaux. Le spot de la « super pièce » d'appel aux dons a aussi été diffusé sur les chaînes partenaires.

Le spot radio calqué sur le spot TV d'appel aux dons, a été diffusé gracieusement par notre partenaire RTL et les antennes du groupe.

Le dispositif de sensibilisation pour les réseaux sociaux monte encore en puissance. L'opération était présente sur les médias Twitter, Facebook, Instagram, YouTube et sur LinkedIn. Ce dispositif a également bénéficié des relais de nos partenaires.

Le dispositif web a, comme en 2023, été renforcé par des programmes de référencement. Cela a permis de générer du trafic, créer des contenus et ajuster les messages aux temps de la collecte.

La presse a relayé l'opération tant au niveau national que régional avec 1 320 retombées presse contre 1 140 en 2023 d'une grande qualité, avec le traitement de sujets de fond.

D'autres dispositifs étaient également mis en place :

- 1 420 affiches diffusées dans le réseau JC Decaux dans le métro parisien et en région ;
- 1 070 affiches dans 62 gares ;
- Mise à disposition d'écrans publicitaires dans les centres commerciaux Carrefour et Nhood (Aushopping) ;
- Des affiches co-brandées avec QR code pour les marchés, boulangeries et pharmaciens ;
- Des milliers de supports web diffusés sur les réseaux des partenaires.

d. Les partenaires

Les partenaires et soutiens de l'opération étaient :



Le Variété Club de France a organisé deux matchs de gala au profit de Pièces jaunes :

- **Le premier avec l'US d'Orléans le 27 mars 2024** et le second avec une sélection calaisienne,
- **Le mercredi 24 avril 2024 à Plaisir**, en région parisienne, au profit de l'opération Pièces Jaunes. Le match opposait deux équipes composées d'anciens footballeurs et sportifs professionnels et de représentants de la société civile et avec la participation exceptionnelle du Président de la République et en présence de Brigitte MACRON.

Toutes les recettes de billetteries de ce match et les dons de mécènes ont été remis à la Fondation.

e. Les projets soutenus

Le Conseil d'Administration, réuni le jeudi 27 juin a décidé l'attribution de :169 dossiers sur les 230 dossiers reçus. En voici la répartition par axe :

Axe	Nombre de dossiers reçus	Somme demandée	Nombre de dossiers proposés	Montant proposé
■ 1 : Projets d'équipements et dispositifs sportifs pour les enfants hospitalisés, qui pourront également être utilisés par les soignants	49	1 130 765,00 €	37	844 954,00 €
Aménagement d'espaces dédiés favorisant le confort\accueil	5	59 160,00 €	3	39 231,00 €
Développement des activités (intervenants, équipement, matériel, ... etc.)	4	29 692,00 €	2	12 841,00 €
Projets d'équipements et dispositifs sportifs	39	1 026 913,00 €	31	777 882,00 €
Séjours	1	15 000,00 €	1	15 000,00 €
■ 2 : Développement des activités, des médiations et des séjours	57	508 530,00 €	53	435 753,00 €
Aménagement d'espaces dédiés favorisant le confort\accueil	2	6 331,00 €	2	6 331,00 €
Développement des activités (intervenants, équipement, matériel, ... etc.)	44	407 545,00 €	40	338 745,00 €
Projets d'équipements et dispositifs sportifs	1	6 967,00 €	1	5 000,00 €
Séjours	10	87 687,00 €	10	85 677,00 €
■ 3 : Projets d'amélioration des conditions d'accueil, de confort et de prise en charge des enfants et adolescents à l'hôpital	125	9 457 996,00 €	79	3 760 662,00 €
Aménagement d'espaces dédiés favorisant le confort\accueil	98	9 199 952,00 €	62	3 578 562,00 €
Développement des activités (intervenants, équipement, matériel, ... etc.)	20	150 418,00 €	12	117 554,00 €
Projets d'équipements et dispositifs sportifs	5	95 840,00 €	3	52 760,00 €
Séjours	2	11 786,00 €	2	11 786,00 €
Total général	231	11 097 291,00 €	169	5 041 369,00 €

Et la répartition par région :

Région	Nombre d'aides proposées	Montant proposé
Île-de-France	37	2 585 279,00 €
Provence-Alpes-Côte d'Azur	19	763 239,00 €
Nouvelle-Aquitaine	22	380 224,00 €
Auvergne-Rhône-Alpes	14	330 746,00 €
Occitanie	10	284 486,00 €
Bretagne	15	233 247,00 €
Bourgogne-Franche-Comté	16	156 089,00 €
Hauts-de-France	8	97 952,00 €
Grand Est	10	96 795,00 €
Centre-Val de Loire	5	43 878,00 €
Normandie	3	41 786,00 €
Pays de la Loire	7	18 449,00 €
DROM-COM	3	9 199,00 €
Total général	169	5 041 369,00 €

f. Le Fonds d'Aide d'Urgence Sociale

Le Fonds d'aide d'urgence sociale créé en 1992 et financé grâce à Pièces jaunes, permet de soutenir les enfants hospitalisés les plus démunis et leurs parents. La volonté de la Fondation est d'apporter une aide ponctuelle et de première urgence aux familles en grande précarité et confrontées à des charges financières imprévisibles du fait de l'hospitalisation de leur enfant, ce avant que d'autres prises en charge aient été trouvées par les assistantes sociales.

1 437 familles ont bénéficié d'aides. 616 aides allouées concernaient des frais d'hébergement dont la moyenne de financement s'élève à 183 €, 603 des frais de transports dont la moyenne de financement est de 210 €, 172 des frais d'obsèques dont la moyenne de financement est de 470 € ; les 46 aides restantes concernaient des aides combinant les 3 axes avec une moyenne d'attribution de 214 €.

g. Les inaugurations Pièces jaunes et les visites de réalisations Pièces jaunes

Quelques réalisations d'envergure, financées grâce à *Pièces jaunes*, ont été inaugurées ou visitées en 2024 en présence de la Fondation :

- **Le 20 mars 2024** : Inauguration de l'extension de la maison et inauguration du camping-car de l'équipe mobile à Blois ;
- **Le 21 mars 2024** : Inauguration de l'UAPED de Grenoble ;
- **Le 28 mars 2024** : inauguration de l'UAPED de Troyes ;
- **Le 5 avril 2024** : Inauguration de l'extension de la Maison des Parents du CH de Saint-Brieuc ;
- **Le 27 septembre 2024** : Inauguration de la Maison des Parents du CHU de Montpellier ;
- **Le 8 octobre 2024** : Inauguration de l'espace Transition de l'hôpital Armand-Trousseau/APHP
- **Le 7 novembre 2024** : Inauguration des locaux de l'école du Centre de réadaptation fonctionnelle de Villiers-sur-Marne.

b. Le Programme « Espaces Soignants »

L'idée des Espaces Soignants est née de la pandémie de la Covid, en 2020. Le personnel de santé, plus que jamais, s'est retrouvé en première ligne face à la situation sanitaire sans précédent. Un partenariat avait été contracté avec la société SANOFI sur ce sujet.

1. Les projets

En 2021, la Fondation a lancé le programme de création d'Espaces Soignants, via un appel à projet auprès des établissements hospitaliers et aux EHPAD ; il consiste à accompagner l'aménagement de lieux chaleureux, conviviaux, pensés comme des bulles ressources pour une pause de douceur dans une journée de travail intense. L'occasion également d'échanger avec ses proches collègues et d'en rencontrer de nouveaux dans un cadre différent du quotidien.

SANOFI a renouvelé son partenariat en 2023 pour 3 ans.

En 2024, un nouvel appel à projets était donc lancé, proposant une modalité de versement des subventions en trois phases :

- Phase 1 : conception assurée soit en interne soit en externe par un prestataire choisi par le porteur ou par le prestataire partenaire de la Fondation
- Phase 2 : travaux assurés soit en interne soit en externe par un prestataire choisi par le porteur ou par le prestataire partenaire de la Fondation
- Phase 3 : ameublement et activités : assuré soit en interne soit en externe par un prestataire choisi par le porteur ou par le prestataire partenaire de la Fondation (pour l'ameublement).
S'agissant de la phase 3, concernant l'ameublement l'Etablissement s'engage à verser un acompte de 30 % à la commande réalisée auprès du prestataire choisi par ses soins.

Chacune des phases donnera lieu à la production d'une fiche financière détaillant les dépenses engagées (numéro de facture, montant, libellé¹) et d'une attestation de mise en œuvre. La Fondation procèdera au règlement de la subvention afférente, à l'issue de chacune des phases réalisées. L'établissement non accompagné par un prestataire pourra demander le règlement complet en une fois de la subvention s'il le souhaite à l'issue de la réalisation du projet.



En 2024, la Fondation a ainsi décidé de participer à la création de 207 Espaces Soignants.

Par ailleurs, CASDEN Banque Populaire a décidé de s'associer avec la Fondation pour la deuxième fois, pour soutenir les soignants. Ce partenaire organise le « Défi des pas » : chacun peut participer en téléchargeant l'application « [Kiplin](#) » sur son téléphone. L'application propose de rejoindre directement le défi et chaque pas est décompté. 10 centimes sont comptabilisés tous les 1 500 pas et reversés à la Fondation, dans la limite de 30 K€.

Des inaugurations ont été organisées en 2024 en présence de la Fondation :

- **Le 25 janvier 2024** : Inauguration de l'espace soignants de l'EHPAD de LEVES ;
- **Le 13 février 2024** : Inauguration de l'espace soignants du CH de la côte basque/site de Saint-Léon ;
- **Le 4 avril 2024** : Inauguration de deux espaces soignants de l'hôpital des Quinze-Vingt ;
- **Le 12 juin 2024** : Inauguration de l'espace soignants du CHU du Kremlin-Bicêtre/APHP ;
- **Le 28 juin 2024** : Inauguration de l'espace soignants du CH Sud-Francilien ;

2. Lancement d'un Prix Santé des soignants

La Fondation a lancé en octobre 2024, en partenariat avec la Fondation MNH, le Prix Santé des soignants. Ce prix vise à encourager les projets portés par des soignants qui contribuent à préserver et à améliorer la santé physique et/ou mentale de leurs collègues. Ce Prix inédit récompense deux initiatives :

- La distinction individuelle gratifie un soignant pour son engagement exemplaire en faveur de la santé de ses pairs.
- La distinction collective dote un projet mené par une équipe dans un établissement sanitaire ou médico-social ayant eu un impact significatif sur la santé des soignants.

Une convention entre la Fondation MNH et la Fondation des Hôpitaux cadre les objectifs, l'évaluation des dossiers et les termes financiers de ce prix : 10 000 € pour le prix d'initiative individuelle, attribué par la Fondation MNH et 50 000 € pour le prix d'initiative collective, attribué par la Fondation des Hôpitaux.

La remise des prix sera organisée lors du salon infirmier 2025.

3. Mesure d'impact du programme

La santé au travail des personnels des établissements de santé et de soin fait l'objet d'une attention croissante en France et dans les pays européens. Les professionnels sont exposés à des conditions de travail de plus en plus éprouvantes en raison d'une intensification du travail et d'une transformation du cadre professionnel. Ces difficultés ont des effets sur la santé et le bien-être des personnels, ce qui a conduit une majorité des établissements sanitaires et médico-sociaux à s'engager dans des démarches de Qualité de Vie au Travail.

Depuis la pandémie de la Covid-19, la Fondation des Hôpitaux soutient la création d'Espaces Soignants : la possibilité est laissée aux établissements de proposer un aménagement et des activités au regard de leurs contraintes et des priorités identifiées. Les différentes configurations possibles donnent lieu à une grande diversité des espaces créés. Après trois

ans, Fondation des Hôpitaux a souhaité évaluer l'impact social de ce programme. Pour ce faire, elle a sollicité l'Agence Phare.

Au premier semestre 2024, 451 établissements sanitaires et médicosociaux ont obtenu une subvention de la Fondation des Hôpitaux - seule une partie d'entre eux ayant aujourd'hui finalisé leur Espace en termes d'aménagement et d'offre d'activités.

L'étude s'articule autour de la problématique suivante : **Quels sont les impacts sociaux des Espaces Soignants sur les professionnels qui en bénéficient et plus largement sur les établissements dont ils font partie ?**

La méthodologie mise en œuvre pour l'étude est structurée en deux volets : un volet qualitatif avec une enquête de terrain et un volet quantitatif avec diffusion de deux questionnaires complémentaires. En voici la synthèse.

L'évaluation effectuée souligne **la pertinence du programme comme une réponse possible pour l'amélioration sur les conditions de travail des personnels de santé et de soin**, à condition d'une organisation du travail facilitant la prise de temps de pause, de conditions de travail satisfaisantes (c'est-à-dire la perception par les personnels de la charge horaire, la charge de travail et la charge émotionnelle au quotidien) et la pérennisation des espaces et de leurs activités.

Trois impacts majeurs des Espaces Soignants se distinguent.

Impact 1 : l'amélioration du bien-être global des personnels (entendu comme mieux-être physique et psychologique au travail)

À un premier niveau, **l'accès à un lieu adéquat et valorisant donne envie aux personnels de prendre leur temps de pause** : accès à un cadre agréable et confortable sans être dérangés (74 % contre 32 % avant la création de l'Espace Soignants).

À un second niveau, l'Espace **favorise une meilleure gestion du travail par les personnels** : la réduction du stress (62 %) permet de moins subir des conditions de travail jugées éprouvantes et la facilitation de la prise de parole et des échanges dans l'Espace permet une meilleure gestion des situations difficiles.

À un troisième niveau, l'Espace incite pour 65 % des bénéficiaires interrogés **à prendre davantage soin d'eux et de leur santé**. Cet effet est fortement conditionné à l'offre d'équipements et d'activités et à leur accessibilité.

Impact 2 : le développement de nouvelles relations entre les personnels et de renforcer les relations existantes

Les Espaces Soignants facilitent une meilleure interconnaissance entre les personnels, et ce à trois niveaux : l'offre d'un cadre facilitant pour faire connaissance et développer des sociabilités professionnelles élargies ; l'accès à un cadre favorisant le partage d'expériences professionnelles complexes ; la fréquentation d'un cadre propice au développement de

relations sociales pouvant se prolonger en dehors du cadre professionnel soit par le partage d'informations soit par l'organisation d'événements.

Les Espaces Soignants contribuent à l'amélioration des relations de travail existantes entre les personnels à trois niveaux : un renforcement de l'esprit de convivialité entre collègues au travail ; une meilleure compréhension des différents métiers et donc des réalités professionnelles ainsi que des difficultés associées ; une plus grande attention aux autres et aux éventuelles difficultés rencontrées.

Impact 3 : la valorisation de l'image de l'établissement aux yeux des personnels qui y travaillent

D'une part, les Espaces Soignants peuvent constituer **un vecteur de valorisation du travail des personnels qui en bénéficient** (68 %).

D'autre part, les Espaces Soignants peuvent être **un vecteur d'attractivité aux yeux des professionnels** sur deux plans distincts (73 %) : favoriser le recrutement et garantir la qualité de vie d'une part et constituer un élément de maintien en poste parmi d'autres comme facteur de remobilisation et de fierté.

4. L'opération « Parlez jeunesse »

Le 2 octobre 2024, la Fondation des Hôpitaux, en partenariat avec l'Association nationale des Maisons des Adolescents, a organisé des journées portes ouvertes des Maisons des Adolescents (MDA) dans le cadre de son opération "Parlez jeunesse". Cette première édition était axée sur la mise en lumière de ces structures dédiées à l'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

Le public était invité à découvrir les services proposés par les MDA, qui apportent un accompagnement global, touchant à la fois aux aspects physiques, psychologiques et éducatifs de la santé des jeunes.

Au programme de cette journée, des conférences, des ateliers, des rencontres avec des professionnels, ainsi que diverses animations à destination des adolescents, des parents et des curieux étaient organisées. L'opportunité pour tous de s'informer sur les enjeux de l'adolescence et les solutions proposées.

La Fondation des Hôpitaux avait mis en place un dispositif spécifique de communication :

- Des affiches spécialement conçues pour cette journée à disposition des MDA participantes et des visuels largement diffusés sur les réseaux sociaux.
- Des vidéos et supports promotionnels seront mis à disposition des MDA et des casquettes portant le logo "Parlez jeunesse" seront distribuées pour renforcer la visibilité de cette action.

Pour cette première édition, 35 MDA participaient. 6 binômes de la Fondation des Hôpitaux ont suivi la journée à : Avon, Dreux, Créteil, Nantes, Strasbourg et Versailles.

La presse a suivi cette mobilisation notamment au niveau local. L'impact de la journée sur les réseaux sociaux a été satisfaisant, grâce au relais des MDA.

5. Programme Santé mentale des jeunes - Appel à manifestation d'intérêt à destination des maisons des adolescents-

Depuis toujours, la Fondation des Hôpitaux a voulu soutenir, sur propositions des équipes soignantes, des prises en charge spécifiques pour les enfants et adolescents en souffrance. Ainsi, depuis 1992, une partie de l'enveloppe de la collecte Pièces jaunes est dédiée aux structures dédiées à l'accompagnement des adolescents hospitalisés, dont les Maisons des Adolescents.

La pandémie de Covid-19 a durement impacté la santé mentale des jeunes. Pour faire face à l'urgence de la situation, la Fondation des Hôpitaux a mis en place en 2020 un Fonds d'Aide d'Urgence Covid-19. Dans le cadre de ce fonds, à partir de 2021, la Fondation des Hôpitaux s'est engagée à soutenir l'ensemble des centres hospitaliers spécialisés en santé mentale, en créant un programme dédié.

En 2024, dans le cadre de ce programme, la Fondation a souhaité accompagner l'innovation en matière de prise en charge des jeunes dans les MDA. Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été publié en ce sens.

Les équipes des MDA en place déploient souvent des organisations, des dispositifs ou des équipements de manière expérimentale. Le double objectif de cet AMI est d'identifier ces initiatives afin de les développer, avec la possibilité de les étendre à d'autres structures, et de stimuler les collaborations sur le territoire.

13 initiatives font l'objet d'un soutien financier sur une période de deux ans. Les thématiques sont les suivantes :

- La lutte contre le harcèlement scolaire, numérique, de rue
- Le développement des compétences psychosociales
- La pair-aidance
- L'accompagnement du psychotraumatisme
- La prévention de la prostitution des mineurs

L'équipe de la Fondation participe aux différents comités de pilotage mis en place pour les initiatives retenues, qui seront financées pour la première fois, sur les ressources 2024 de la Fondation, hors opération Pièces jaunes.

6. Le programme « Grand Age »

Un appel à projets a été lancé en septembre 2024 sur le thème de l'amélioration du quotidien des personnes âgées en établissements sanitaires et médico-sociaux.

L'objectif de ce nouvel appel à projets est de promouvoir, en cette année olympique, la pratique de l'activité physique auprès des personnes âgées, tout en maintenant le lien familial et social, au sein des EHPAD et des services de gériatrie. Les projets soumis dans ce nouvel appel à projet ont ainsi répondu aux deux thématiques suivantes :

- Organisation de séjours ou d'activités sportives valorisant les liens avec les aidants et/ou les soignants. Les projets dits innovants, ouverts sur l'extérieur, l'intergénérationnel, les familles et plus généralement valorisant le développement du lien social ont été privilégiés.
- Aide à la mobilité « loisirs » des personnes âgées : pour donner suite au succès des projets de vélos adaptés (triporteurs ou vélo cargos), cette thématique est à nouveau proposée. Ces équipements jouent sur la notion de proximité que peut développer l'EHPAD avec son environnement proche.

Le Conseil d'Administration a décidé de retenir 418 dossiers sur les 565 reçus. En voici la répartition par axe :

Axes		Nombre de dossiers	Montant demandé	Montant proposé
Axe 1: Organisation de séjours ou d'activités sportives valorisant les liens avec les aidants et/ou les soignants	Activités sportives	215	1 219 806 €	1 202 313 €
	Séjours	70	368 395 €	368 222 €
Axe 2: Aide à la mobilité douce des personnes âgées		133	671 727 €	643 577 €
Total général		418	2 259 928 €	2 214 112 €

Et par région :

REGION	Nombre de dossiers	Subvention proposée
Hauts-de-France	66	363 723 €
Auvergne-Rhône-Alpes	58	310 124 €
Île-de-France	48	269 221 €
Nouvelle-Aquitaine	50	268 079 €
Grand Est	39	177 389 €
Bretagne	36	164 628 €
Occitanie	25	146 966 €
Pays de la Loire	26	112 166 €
Normandie	19	110 116 €
Provence-Alpes-Côte d'Azur	19	107 637 €
Centre-Val de Loire	16	94 152 €
Bourgogne-Franche-Comté	11	66 735 €
DROM-COM	4	18 376 €
Corse	1	4 800 €
Total général	418	2 214 112 €

Les subventions ont été prises sur les ressources 2024 de la Fondation, hors opération Pièces jaunes.

7. Les legs et donations

En 2024, 24 dossiers de legs ont été instruits et 23 acceptés comme suit :

- 19 au bénéfice de la Fondation,
- 2 au bénéfice des personnes âgées hospitalisées,
- 2 pour Pièces jaunes.

8. Aides d'urgence

a. La Fondation des Hôpitaux s'est engagée face à la crise sanitaire qu'a traversée l'Arménie :

La pandémie de Covid-19 ainsi que le conflit en Artsakh avec l'Azerbaïdjan ont grandement fragilisé le système de santé Arménien. Pour faire face à l'urgence de la situation, des professionnels de santé volontaires Français, Belges et Suisses se mobilisent autour de l'association Santé Arménie pour venir en aide à l'Arménie, à travers la mise en place de mission médicales.

La nouvelle demande de l'association Santé Arménie vise à continuer à soutenir les populations du Haut-Karrabach qui ont été déplacées et qui vivent dans une grande précarité sociale et économique.

La Fondation a souhaité, pour la seconde et dernière fois, attribuer à l'Association Santé Arménie une aide d'urgence de 100 K€, pour aider à la mise en place de trois unités médicales mobiles, financement pris sur les ressources 2024 de la Fondation, hors opération Pièces jaunes.

b. La Fondation a attribué une nouvelle aide exceptionnelle à la chaîne de l'Espoir pour l'hôpital Mère-enfant de Kaboul

Il est très difficile pour de nombreux enfants afghans ne vivant pas à Kaboul d'avoir accès à des soins chirurgicaux, du fait du manque de structures de santé, et de moyen d'une grande partie de la population. C'est pourquoi dès 2008, l'association La Chaîne de l'Espoir s'est engagée pour faire face à cette situation en créant "Le Pavillon des Enfants" à Kaboul en Afghanistan. Cet établissement permet aux enfants et leurs familles de bénéficier d'une prise en charge médicale et chirurgicale entièrement gratuite.

Depuis l'arrivée des Talibans au pouvoir en août 2021, de très nombreux personnel de santé ont fui l'Afghanistan, fragilisant encore plus le système de santé du pays. Par ailleurs, le changement de régime a fortement dégradé l'accès au soin des femmes et des enfants. Et cela dans un contexte de pénurie de médicaments et de matériels médicaux.

Aussi la Fondation des Hôpitaux avait octroyé en 2021 et en 2023 une aide d'urgence à La Chaîne de l'Espoir pour soutenir le Pavillon des Enfants à Kaboul, totalisant une somme de 600 K€.

La Fondation a décidé d'attribuer une dernière fois, une subvention de 300 000 € à la Chaine de l'Espoir, pour aider à la formation des jeunes femmes médecins exerçant à l'hôpital femme-mère-enfant de Kaboul. Cette subvention sera prise sur les ressources 2024 de la Fondation, hors opération Pièces jaunes.

9. Le Prix Hélioscope-GMF

Partenariat historique depuis 1998 de la Fondation et de la GMF, le Prix Hélioscope est doté chaque année par la GMF à hauteur de 24 000 €. La remise des prix aux 6 lauréats s'est déroulée **le 23 mai 2024** à l'occasion du Salon de Sant'Expo, à Paris.

1^{er} Prix (7 500 €) Centre Hospitalier Pierre Loô de la Charité-sur-Loire

Une aventure insolite en pleine nature

Pour les personnes porteuses de troubles psychiques graves, il est souvent complexe de s'adapter au cadre psychosocial de l'environnement hospitalier. Pour les accompagner et leur offrir un parcours de soins différent, le Centre Hospitalier Pierre Loô de la Charité-sur-Loire a imaginé OSONS, un programme inédit d'excursions en pleine nature dans des conditions immersives réelles. En amont de ce séjour inédit, l'association BILOBA s'est rendue plusieurs fois au Centre Hospitalier Pierre Loô pour préparer le voyage. Organisés entre le 6 et le 8 juin 2023 dans le Parc des Volcans d'Auvergne, les trois jours de bivouac ont rassemblé équipes hospitalières, patients, associations partenaires, artistes, mais aussi un réalisateur qui a pu immortaliser l'expérience. Au retour, une fresque et des collages ont été réalisés et le film de l'événement dévoilé au public. Ce projet thérapeutique a permis aux patients de se dépasser. En situation de « risque maîtrisé », ils ont dû recourir à de nouvelles stratégies d'adaptation, développer des mécanismes d'ajustement et accepter de s'ouvrir à l'imprévu. De nombreux bénéfices ont été constatés par les professionnels associés au projet : meilleure adaptation, meilleure gestion des émotions, diminution de la violence et des symptômes en règle générale. Cette expérience a également permis de travailler sur la relation soigné-soignant : découvrir leurs patients dans un cadre différent a permis aux soignants d'adapter leurs pratiques et leurs prises en charge.

2^{ème} Prix (6 000 €) Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais Franck Joly

Une prise en charge unique des patients précaires

Seul territoire français en Amérique du Sud, la Guyane est touchée par des problèmes de précarité majeurs et constitue le premier désert médical français. 50% de sa population vit sous le seuil de pauvreté et le chômage touche 16,1% de la population. Pour lutter contre cette précarité et rendre autonome les patients dans leur parcours de soins, le Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais Franck Joly a créé l'Équipe Mobile d'Accompagnement aux Soins (EMAS) dédiée aux patients les plus démunis. Les transports en ambulance hospitalière sont pris en charge et des séances de kinésithérapie peuvent également être prescrites afin d'accélérer le rétablissement du patient. Le référent EMAS joue un rôle central dans l'accompagnement entre le professionnel et le patient : il explique aux patients la nature de ses soins, l'oriente vers les professionnels de santé dédiés et l'accompagne dans ses démarches d'ouverture des droits sociaux. Avec ce dispositif, le Centre Hospitalier favorise un retour à domicile dans des conditions optimales. Grâce à ce suivi médical et paramédical, le risque de complications en sortie d'hospitalisation est diminué, tout comme le recours aux urgences post-hospitalisation ou encore le taux de rupture thérapeutique.

3^{ème} Prix (4 500 €) Centre Hospitalier de Roubaix

Stop aux violences intrafamiliales

Les violences intrafamiliales sont un grand sujet de société : les victimes ne parlent pas toujours, ne sont ni repérées automatiquement ni bien accompagnées. Le Centre Hospitalier de Roubaix a lancé un dispositif puissant pour dire STOP aux violences intrafamiliales et se mobiliser auprès des patients victimes. Différentes actions ont été menées pour sensibiliser les personnels soignants et les différents acteurs du territoire au sujet des violences intrafamiliales. L'accent a été mis sur la formation et la sensibilisation pour favoriser le dépistage, libérer la parole et développer la culture du signalement. En parallèle, une démarche a été amorcée vers les professionnels hospitaliers qui pourraient eux-mêmes être victimes de violences intrafamiliales. Des tables rondes ont été organisées avec l'ensemble des partenaires internes et extrahospitaliers afin de réaliser un diagnostic de territoire. D'un point de vue pratique, des outils informatiques, dont un onglet spécifique dans le dossier du patient, permettent de centraliser toutes les informations relatives aux violences. L'ensemble de ces initiatives a été fortement apprécié par les 300 professionnels du Centre Hospitalier formés l'an dernier. L'orientation des victimes s'est vue facilitée grâce à l'identification de professionnels spécialisés vers qui les adresser et le nombre d'alertes au service social des situations de violences a augmenté.

4^{ème} Prix (3 000 €) Maternité Jeanne de Flandre du CHRU Lille

Un accompagnement sportif sur-mesure

Les bienfaits de l'activité physique pendant la grossesse sont nombreux et prouvés : le bien-être physique et psychosocial est augmenté de manière générale, la pratique sportive adaptée a également un impact positif sur le fœtus et l'enfant, et les effets bénéfiques sur le développement neurocognitif et sur l'interaction avec la mère sont également constatés. Pourtant, durant cette période, 60 % des femmes sont sédentaires. Pour encourager la pratique physique, sensibiliser aux bénéfices du sport et mettre en place une routine pérenne, la Maternité Jeanne de Flandre du CHRU Lille a créé un programme stimulant et bien pensé. Après un entretien de motivation, deux séances par semaine d'activités physiques, adaptées aux besoins et aux changements physiologiques spécifiques des femmes enceintes, leur sont proposées. Afin de maintenir l'intérêt et le plaisir à chaque session, différentes approches et activités sont testées au fil des semaines. Des tests sont réalisés à partir de l'échelle de motivation pour l'activité physique (EMAPS) en début et en fin de programme et permettent d'évaluer la motivation et surtout la satisfaction des participantes. Les séances sont ensuite retravaillées pour leur correspondre encore davantage. Lancé en novembre 2023, le projet est actuellement en phase de test et compte à mi-parcours 43 participantes, qui ont toutes assisté au moins à une séance sportive.

5^{ème} Prix (1 500 €) EHPAD Les Charmilles et la résidence Autonomie Les Trèfles de Barlin

Quand l'école s'invite à l'EHPAD

Favoriser les échanges intergénérationnels, offrir un nouveau toit à l'école de la commune, rompre l'isolement des personnes âgées, c'est un projet original qui a vu le jour dans la commune de Barlin : l'installation d'une école maternelle dans les locaux de l'EHPAD. La commune de Barlin faisait face à un problème de taille : son école, composée de deux classes d'une trentaine d'élèves, se situait dans des locaux vétustes et sa survie était menacée. Dans le cadre des projets "Tiers-lieu en EHPAD", Les Charmilles, la Résidence Autonomie Les Trèfles et la commune de Barlin ont travaillé conjointement sur un projet visant à intégrer l'école maternelle au sein de l'EHPAD qui disposait d'un espace suffisant pour l'accueillir. Le 3 janvier 2023, la nouvelle école a officiellement été inaugurée et les enfants ont intégré leur nouvel

établissement Au début timides, les rencontres entre les résidents et les enfants se sont intensifiées pour devenir hebdomadaires. Arts plastiques, jeux, cuisine, lecture, apprentissage de l'anglais, différents ateliers sont organisés et stimulent les deux générations. Des fêtes sont organisées conjointement et des sorties communes ont également été organisées comme la visite du Louvre de Lens en juin 2023. Tous reconnaissent aujourd'hui les nombreux bienfaits du projet : la joie et l'énergie des enfants, la satisfaction des parents, les relations complices tissées au fil du temps.

6^{ème} Prix (1 500 €) Centre Hospitalier de Valenciennes

L'équithérapie au cœur de l'Unité de Soins Continus

Les services d'Unité de Soins Continus accueillent des malades dont l'état de santé est trop sévère pour permettre un retour dans une unité d'hospitalisation classique. La durée de leur passage dans l'unité et le niveau de gravité de leur condition est variable, mais ils ont tous en commun de traverser une forte période de stress. C'est pour diminuer cette anxiété et étudier les bénéfices de ce type de thérapie non conventionnelle, que le Centre Hospitalier de Valenciennes a fait appel à Hassen Bouchakour de l'association Les Sabots du cœur et à son cheval Peyo. Peyo présente des capacités cognitives et un comportement atypique qui le poussent à aller vers les personnes en grande fragilité physique ou morale. L'objectif était de diminuer les tensions physiques et psychologiques, de stimuler les patients et de créer du lien entre le patient et son entourage et de réunir l'équipe thérapeutique autour d'un projet commun innovant, original et fédérateur. La première rencontre d'Hassen et Peyo avec le service et ses 15 patients a eu lieu les 5 et 6 décembre 2023. Peu à peu, Peyo s'est naturellement rapproché de quatre patients, particulièrement fragiles. Les effets bénéfiques ont été immédiats, avec un climat plus calme et apaisé dans l'unité. D'autres bienfaits ont été observés, notamment chez deux malades en hospitalisation longue, plus investis, présents, actifs, souriants et détendus qu'à l'ordinaire.

10. Les autres événements de l'année

a. Renouvellement du partenariat entre la Fondation des Hôpitaux et la Fédération Hospitalière de France (FHF)

Une collaboration qui s'inscrit dans le temps. La Fondation avait déjà eu l'occasion de collaborer avec la FHF par le passé. Notamment durant la crise sanitaire, où la FHF avait pu accompagner la Fondation dans la mise en place de son fonds d'urgence d'aide Covid-19. Dans le but de soutenir les soignants qui étaient en première ligne de la pandémie.

A travers le renouvellement de ce partenariat, la Fondation pourra bénéficier de l'expertise, et du vaste réseau de la FHF. Ce qui permettra une meilleure diffusion des futurs appels à projets. Cet appui permettra en outre à la Fondation de profiter des retours du terrain en termes de besoins. Que ce soit des professionnels de la santé ou des établissements.

Par ailleurs, la Fondation a également pu être présente dans le cadre de cette collaboration au salon SantExpo 2024, organisé par la FHF au parc des Exposition à Portes de Versailles. La Fondation a bénéficié gratuitement d'un stand durant les 3 jours de l'événement, pour présenter ses actions et échanger avec les professionnels du monde de la santé.

b. Changement d'identité visuelle

Notre premier logo, symbole de nos actions et valeurs, a accompagné la Fondation pendant des décennies. La Fondation a souhaité le faire évoluer tout en restant fidèle à ses racines et à ses engagements : améliorer le quotidien des patients, des soignants, des aidants et de tous ceux qui fréquentent les établissements de santé.

Le nouveau logo, moderne, simple et universel, incarne cette évolution et reflète la capacité de la Fondation à s'adapter aux défis de notre époque et à soutenir des projets innovants.

Avec ce changement, une nouvelle architecture de marque est déclinée :



Le logo principal de la Fondation des Hôpitaux se déclinera désormais selon nos différents programmes : Pièces Jaunes, Parlez Jeunesse, mais aussi des initiatives pour les soignants et les personnes âgées.

Cette cohérence graphique renforce notre identité et notre reconnaissance auprès du public. Elle reflète également notre volonté de mieux communiquer la richesse et la diversité de nos actions.

c. La Maison de Solenn a fêté ses 20 ans

Le 6 novembre 2024, la Maison de Solenn a célébré ses 20 ans. Ce lieu unique, dédié à la prise en charge des adolescents, a vu défiler plus de 50 000 jeunes et leurs familles, devenant au fil des ans une référence en matière de soins, de recherche et d'accompagnement holistique. Cette soirée anniversaire a été l'occasion de saluer une œuvre collective exemplaire.

Les chiffres témoignent de l'ampleur de son action :

- 200 000 consultations médicales et psychologiques,
- 19 200 hospitalisations de jour,
- Plus de 100 000 appels et visites d'accueil.

Les adolescents, pour moitié originaires d'Île-de-France, mais aussi de province et même de l'étranger, trouvent ici une écoute immédiate, parfois sans rendez-vous. Cette accessibilité est une des clés de son succès.

Au-delà de son rayonnement national avec plus de 100 Maisons des Adolescents (MDA) en France, La Maison de Solenn inspire également l'international. Son modèle est étudié en Europe, au Mexique, et pourrait prochainement s'implanter au Maroc.

d. Noël à l'hôpital

Cet événement de Noël s'est déroulé au centre pédiatrique des côtes, au cœur des Yvelines. Chaleureux, organisé dans un cadre enchanteur au cœur des Yvelines, a apporté Le Centre Pédiatrique des Côtes est un établissement associatif spécialisé dans les soins médicaux et la réadaptation des enfants atteints de cardiopathies et de pathologies respiratoires.

La journée s'est déroulée dans une ambiance festive et bienveillante, avec un programme riche, apportant des moments de joie et de répit aux jeunes patients, mais aussi aux soignants et aux familles présentes.

e. Annulation de subventions anciennes

La Fondation a effectué un travail important de relance de subventions restées en attente de paiement et datant d'avant 2019. En effet, un autre impact de la crise COVID a été l'abandon d'un certains nombres de projets, les établissements ayant dû revoir leurs priorités ou ne pouvant plus assurer le financement complémentaire nécessaire à la réalisation des projets. Cela concerne un peu plus de 700 dossiers.

SITUATION FINANCIERE POUR L'ANNEE 2024

1. Faits marquants de l'exercice 2024

L'année 2024 se solde par un excédent de 1 638 983 € contre un excédent de 2 640 903 € en 2023.

La collecte de l'année s'est maintenue en 2024 et a permis le financement de projets à hauteur de 15,8 M€. Les produits financiers ont quant à eux permis de couvrir nos frais de fonctionnement. L'excédent de l'année provient en partie de l'annulation de projets suite au travail de relance accompli afin d'apurer des projets anciens de 2015 à nos jours.

L'année 2024 marque une étape significative dans le déploiement de notre plan stratégique pour la deuxième année, avec des initiatives et des événements qui ont renforcé notre engagement envers les patients, les jeunes, les soignants et les aidants.

2. Les produits d'exploitation

En 2024, la Fondation des Hôpitaux a bénéficié de **24 M€** de ressources contre 31 M€ en 2023.

La collecte de l'année 2024 s'élève à 15,3 M€ contre 14,7 M€ en 2023, répartie comme suit :

1. Le niveau des libéralités reste élevé pour atteindre 4,9 M€, montant en légère augmentation par rapport à celui de 2023, + 768 K€.
2. Au titre de l'opération Pièces Jaunes réalisée en janvier-février 2024, **5,4 M€** de dons ont été collectés contre **5,5 M€** en 2023. Cette année la Fondation a collecté 1,1 M€ de dons de pièces métalliques (contre 1,4 M€ en 2023) en complément de sa collecte digitale (1,1 M€) et des partenariats financiers (3,2 M€).
3. Les dons non affectés à des projets spécifiques se sont élevés à **1,6 M€** (montant identique à 2023).
4. A cette collecte s'ajoute une somme de **3,3 M€** reçus d'un de nos mécènes sur des projets fléchés autour des soignants (deuxième année de renouvellement du soutien financier de ce mécène)

Les autres ressources sont composées :

1. De l'emploi des fonds dédiés abondés par les collectes des années précédentes à hauteur de **3,1 M€** contre 13,2 M€ en 2023, il s'agit de la première année de fonctionnement sans reprise des fonds Covid), pour information 2.8 M€ de fonds fléchés autour des soignants ont été repris et 0,3 M€ au titre des autres fonds dédiés pour le financement des ateliers de la Maison de Solenn ;
2. Des autres produits divers et financiers à hauteur de **2 597 K€** contre 2 204 K€ en 2023. Ces produits sont principalement composés de produits financiers émanant de placements réalisés en 2024, du revenu des placements en SCPI Primovie et des intérêts provenant des comptes sur Livret et comptes sur Excédent ;
3. De la réaffectation de projets devenus sans objet en raison du contexte sanitaire d'un montant de **3 162 K€** contre 979 K€ en 2023 ; le niveau élevé de ces annulations est la conséquence d'un travail important d'apurement des projets anciens de 2015 à nos jours.

3. Les charges d'exploitation

3.1 Analyse des projets financés

Le montant des projets financés en 2024 est de **15,8 M€** contre 20,8 M€ en 2023. Les projets financés au titre de 2024 ont été les suivants :

1. Les projets financés au titre de la pédiatrie et jeunes adolescents se sont élevés cette année à **5 M€**. Cette année, un focus particulier a été fait concernant les bienfaits du sport sur les enfants malades.
2. La Fondation a ouvert un fonds d'appel à manifestation d'intérêts AMI (dans le cadre de son programme santé mentale), afin de répondre au mieux aux problématiques des jeunes. A ce titre, ce sont 13 projets financés pour un total de **1 M€**.
3. Poursuite du programme prenons de soins de ceux qui soignent grâce au renouvellement d'un de nos mécènes. En 2024, la Fondation a financé **6,5 M€** de projets en lien avec les espaces soignants afin de créer lieux conviviaux et chaleureux, vivants et animés par l'organisation d'activités adaptées aux besoins de leurs usagers.

4. Poursuite de l'appel à projets « améliorer le quotidien des personnes âgées », avec **2,2 M€** de subventions allouées en 2024, afin de continuer à tisser le lien familial et social éprouvé par une longue crise sanitaire, au sein des EHPAD et services gériatriques, en remettant l'humain au centre, tout en favorisant le développement des activités et le maintien de l'autonomie.
5. Par ailleurs, la Fondation a ouvert une aide exceptionnelle de **400 K€** : pour accompagner la Chaîne de l'Espoir pour aider à la formation des jeunes femmes médecins exerçant à l'hôpital femme -mère -enfant de Kaboul, d'un montant de 300 K€, et une subvention a été allouées à l'Association Santé Arménie, d'un montant de 100 K€ afin d'aider la mise en place de trois unités médicales mobiles.
6. La Fondation a poursuivi des actions au titre du fonds d'aide d'urgence à hauteur de **338 K€**.
7. Le financement des ateliers thérapeutiques de la maison de Solenn s'est élevé cette année à **294 K€** (dont 202 K€ au titre des salaires).

3.2 Achats de marchandises

Le montant des achats de marchandises s'élève à 16 K€ (montant identique à celui de l'an dernier). Ce poste est principalement composé de dépenses d'aménagements des locaux de la Fondation.

3.3 Autres achats et charges externes

Ce poste passe de 2 866 K€ à **2 901 K€**. Ce poste est constitué principalement :

1. Les principales dépenses de frais d'appel à la générosité à hauteur de **1 969 K€** sont les suivantes, on y retrouve :
 - 117 K€ de frais d'outils marketing (prestataires de dons, outil de crowdfunding),
 - 239 K€ de frais développement site internet, outils, et formulaires de dons en ligne afin de permettre le développement de la collecte digitale ;
 - 813 K€ de frais de référencements, frais envois sollicitations papiers des donateurs ,mailings ;
 - 800 K€ de frais de communication (honoraires agences de communication, frais de déploiement tirelires pièces jaunes, déploiement stratégie campagnes Pièces jaunes sur tous les supports et outils de communication) ;
2. de frais liés aux libéralités à hauteur de **181 K€**(logiciel de gestion, campagne publicitaire et frais de traitement des dossiers)

3. de frais de cabinet de consulting sur une mission de mesure d'impact des espaces soignants à hauteur de **48 K€** ;
4. du loyer et charges locatives avec l'impact d'une année pleine en 2024 à hauteur de **250 K€** ;
5. de frais de gérance informatique à hauteur de **107 K€** ;
6. des frais d'assurances, entretiens des locaux et cotisations à hauteur de **44 K€**.

3.4 Impôts, Taxes et Versements assimilés

Ce poste passe de 142 K€ à **152 K€** en 2024. Il comprend principalement :

1. La taxe sur les salaires à hauteur de **115 K€** ;
2. Les quotes-parts de charges incomptant à la Fondation dans le cadre des différents dossiers de succession pour **34 K€** ;
3. Le solde de **4 K€** de charges fiscales dont la participation à la formation professionnelle continue.

3.5 Salaires et charges sociales

Le niveau des salaires est équivalent à celui de 2023 et passe de 1 789 K€ en 2023 à **1 730 K€** en 2024.

3.6 Autres charges

Le montant des autres charges de **45 K€** correspond principalement aux charges des libéralités en lien avec la réforme comptable.

3.7 Dotations aux amortissements et provisions

Ce poste reste non significatif et correspond aux dotations aux amortissements.

3.8 Engagements à réaliser sur ressources affectées

Ces engagements s'élèvent à **1 226 K€** contre 3 213 K€ en 2023. Il s'agit principalement de ressources affectées au financement DROM COM à hauteur de 0,8 M€, de ressources de libéralités affectées à hauteur de 0,1 M€ et des ateliers de la Maison de Solenn à hauteur de 0,3 M€.

4. Résultat financier

Le résultat financier fait apparaître un excédent de **1 614 K€** en 2024 contre 2 199 K€ en 2023.

Ces produits sont principalement composés de produits financiers émanant de placements réalisés en 2024, du revenu des placements en SCPI Primovie et des intérêts provenant des comptes sur Livret et comptes sur Excédent, d'un montant de 2,5 M€.

Une dotation de 983 K€ a été constatée afin de réajuster la nouvelle valeur des titres du patrimoine de la SCPI Primovie .

5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel reste non significatif cette année.

6. Affectation du résultat 2024

Le solde de l'exercice 2024 correspond à un excédent de 1 638 983 € dont l'affectation proposée est la suivante :

- 163 898 euros à la dotation initiale, conformément aux statuts en vigueur, soit le dixième de l'excédent des ressources annuelles ;
- 1 475 085 euros en réserves pour projets de la Fondation.

Après affectation du résultat 2024, les fonds associatifs s'établissent à 27,4 M€.

7. Evénements post -clôture

Néant